

# La Turquie constitutionnelle

Christian Rakovsky

*Source : Texte publié en anglais dans [Marxists.org](http://Marxists.org). La version originale a été plus que certainement rédigée et publiée en français à l'été 1908 mais nous n'en avons pas retrouvé la trace (probablement dans le journal « Le Socialisme » ?). Traduction et notes MIA.*

La dernière forteresse de l'absolutisme et de la théocratie en Europe est tombée : la Turquie est devenue à son tour un État constitutionnel. La façon dont les événements se sont déroulés est connue. Vers la mi-juillet, le télégraphe a diffusé aux quatre coins du monde l'étrange nouvelle qu'un officier turc, Effendi Niazi, s'était enfui dans les montagnes de Monastir avec une centaine de soldats et de civils. Dans ce pays où le pouvoir des rois montagnards et de leurs bandes coexistait avec le pouvoir fictif du sultan, cette fugue n'avait rien d'extraordinaire, si ce n'est la qualité et la nationalité de son acteur principal. On pouvait se demander si les Jeunes Turcs allaient initier une guérilla contre les autorités, comme l'avaient fait les révolutionnaires bulgares, grecs et autres, ou si nous assistions à un acte isolé et sans conséquence. Les événements nous ont rapidement montré que nous étions témoins de bien plus qu'une mutinerie : La Turquie vivait une véritable révolution. L'acte d'Effendi Niazi a fait éclater au grand jour une conspiration qu'un incident fortuit, inconnu jusqu'alors, a déclenchée prématurément.

Après l'exploit d'Effendi Niazi, l'événement le plus important de la révolution fut la capture par ce même Niazi du maréchal Osman Pacha, envoyé par Constantinople pour réprimer le mouvement. La même nuit, le 24 juillet, le sultan, informé par Hilmi Pacha, le commissaire général de Macédoine, que le corps d'armée de cette province avait rejoint les insurgés, se hâta d'annoncer le rétablissement de la Constitution de 1876.

À partir de ce moment, le mouvement révolutionnaire Jeune Turc<sup>1</sup> devient légal et gouvernemental. Il obtient la levée de la censure, une amnistie générale et aussi, comme garantie de la sincérité des intentions du Sultan, le remplacement du Grand Vizir<sup>2</sup> Saïd Pacha par Kinmil Pacha, considéré comme représentant une tendance plus libérale. Des changements similaires se sont produits au sein du gouvernement et de la haute administration.

À l'occasion de ces événements, l'attitude de la camarilla dirigeante a été des plus pitoyables. Tous, de Izzet Bey, le premier secrétaire du sultan et personnage le plus influent à Melham Pacha et Munir Pacha, ambassadeurs et maîtres d'œuvre de l'espionnage à l'étranger, se sont soudainement convertis au constitutionnalisme le plus pur, tout en essayant de promouvoir une contre-révolution (la mutinerie loyaliste des soldats d'Andrinople). Rien d'étonnant à cela, puisque le sultan lui-même s'est empressé

---

1 Jeunes Turcs ; nom donné en Europe aux membres d'« Union et Progrès », le parti de la bourgeoisie turque fondé en 1889 à Constantinople. Les Jeunes Turcs aspiraient à limiter le pouvoir absolu du Sultan et à transformer l'empire féodal en une monarchie constitutionnelle bourgeoise. En 1908-1909, une révolution éclate, à partir de la mutinerie d'unités de l'armée dirigées par des officiers Jeunes Turcs, forçant le Sultan Abdul Hamid II à rétablir la Constitution parlementaire de 1876 qui avait été abolie en 1878. Le nouveau Parlement inaugura ses sessions à la fin 1908.

2 Grand Vizir : chef du gouvernement de l'empire Ottoman.

de déclarer qu'il avait toujours été un admirateur de la Constitution et que seules les intrigues de personnes mal intentionnées l'avaient poussé à arrêter et à emprisonner ses défenseurs.

Il ne se passe guère un seul jour sans que les journaux nous apportent la preuve du zèle constitutionnel du sultan. Dans son ardeur à plaire aux Jeunes Turcs, il a même proposé sa propre candidature au poste de président d'honneur du Comité « Union et Progrès » et a lui-même ordonné la frappe d'une médaille commémorant la proclamation de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce prosélytisme intempestif n'est ni le résultat d'un calcul bien trop évident pour tromper qui que ce soit, ni la preuve de la puissance des Jeunes Turcs ; il révèle plutôt la dépression psychologique du Sultan.

Atteint de la folie héréditaire morbide dont est mort son frère aîné, affaibli par le surmenage et une maladie de la vessie, le sultan Abdul Hamid est de plus en plus en la proie à des obsessions. Il est hanté par ce que la presse turque a soigneusement évité d'évoquer depuis trente-deux ans : le régicide. On sait que tous les assassinats d'hommes d'État étrangers ont été décrits au peuple turc comme de simples accidents ou des maladies. On comprend dès lors que le sultan Abdul Hamid, se voyant complètement abandonné par l'armée et ses partisans, tente, par des poncifs mal déguisés, de gagner la confiance des Jeunes Turcs tout en empêchant les concessions sur la constitution de dépasser certaines limites. Ainsi, dans le récent *Hatti-Humayoun*<sup>3</sup> par lequel il a solennellement rétabli la Constitution, Abdul Hamid s'est réservé le droit de nommer directement non seulement le Grand Vizir et le *Cheik-ul-Islam* (le chef religieux des musulmans) mais aussi les ministres de la guerre et de la marine. Les protestations unanimes que cela a provoqué ont entraîné la chute de Saïd Pacha.

Pour compléter le bilan de la révolution turque, nous devons ajouter que les élections législatives ont été fixées au mois de novembre. Conformément à la Constitution de 1876, le Parlement sera composé de deux chambres : le Sénat dont les membres seront nommés par le Sultan, et la Chambre des Députés, élue au suffrage indirect.

La satisfaction produite par les événements de Constantinople est générale, du moins en apparence. Mais le résultat le plus remarquable a été le désarmement des bandes en Macédoine. Ce que trois corps d'armée n'avaient pu imposer a été réalisé en vingt-quatre heures par le rétablissement de la Constitution. Le spectacle des nombreuses bandes, bulgares, grecques et serbes, quittant volontairement les montagnes où elles s'exterminaient mutuellement et descendant dans les villes pour danser ensemble la « danse fraternelle » au milieu des acclamations de foules hétéroclites, fut, sans aucun doute, un merveilleux témoignage de l'effet pacificateur de la liberté.

La révolution turque, si elle poursuit la même marche triomphale, n'aura pas des conséquences moins favorables pour la paix dans les Balkans que pour l'Europe entière. La convoitise qu'elle suscitait dans le passé s'apaisera quand chacun constatera que la Turquie, loin de se réduire, grandira et progressera. Pour la Turquie elle-même, jusqu'à présent le plus militariste des États, le régime constitutionnel aura des conséquences très favorables tant sur le plan financier et politique que sur le plan économique et social. Sous l'anarchie qui prévalait jusqu'ici, la puissance de la corruption, les exemptions de la juridiction des tribunaux en faveur des étrangers qui mettaient presque à l'abri de toute poursuite les escrocs venus du monde entier, tout cela faisait que toute activité industrielle ou économique normale était impossible. Pourtant, la Turquie, répartie sur deux continents<sup>4</sup>, baignée de tous côtés par la mer, traversée par de riches voies navigables, possédant d'abondantes mines, ayant des champs fertiles sur lesquels on peut cultiver des produits convenant à tous les climats, présente les conditions les plus

---

3 Rescrit impérial.

4 La Turquie (en Europe et en Asie) a une superficie de 2.775.000 kilomètres carrés et une population de 25 millions d'habitants. En Europe, elle occupe les provinces suivantes : Albanie, Macédoine, Épire et Thessalie (en partie la Thrace, le vilayet d'Andrinople). En Asie : Anatolie, Arménie turque, Arabie, Syrie, Kurdistan, Mésopotamie. En Afrique – Tripoli. Nous ne comptons pas les provinces nominalement turques : la Roumélie orientale unie à la Bulgarie depuis 1885, et l'Égypte devenue effectivement un protectorat de l'Angleterre. (Note C.R.)

favorables au développement d'une puissante industrie. Il ne lui manque qu'un régime démocratique et honnête.

Ce régime sera-t-il enfin instauré avec le triomphe du parti Jeune Turc ? Pour répondre à cette question, nous devons d'abord examiner les origines du mouvement démocratique turc et les circonstances politiques dans lesquelles il est contraint d'évoluer.

Ce n'est pas la première fois que la Turquie tente d'assimiler les structures politiques de l'Occident : la Constitution actuelle remonte à 1876. Mais en réalité, le mouvement réformateur en Turquie trouve son origine à une époque beaucoup plus ancienne, celle de Sélim qui fut le premier qui, en le payant de sa vie, tenta de dissoudre la milice des Janissaires. Depuis lors, plus d'un réformateur a essayé de greffer des institutions occidentales sur les rives du Bosphore. Certains hommes d'État ont même dénoncé ce zèle réformateur comme l'une des causes de la décadence turque. C'est le cas de Metternich<sup>5</sup>, entre autres, qui a prononcé cette phrase, souvent citée par les Vieux Turcs : « *Les Turcs doivent rester des Turcs* ».

Ces réformes n'ont jamais été sérieusement appliquées mais, néanmoins, le rétablissement des populations chrétiennes en Turquie leur est redevable. Les principales réformes furent celles introduites par le sultan Abdul Hamid, connues sous le nom de *Tanzimat*. Les premières ont été introduites avec l'arrivée sur le trône de ce sultan, c'est-à-dire en 1839, les autres après la guerre de Crimée<sup>6</sup>. Elles sont contenues dans deux actes législatifs : le *Hatti-Chérif de Gulhane*<sup>7</sup> et le *Hatti-Humayoum*.

Le but de toutes ces réformes était d'aligner la Turquie sur les États modernes en ce qui concerne les droits civils et publics. Avant les *Tanzimat*, il n'y avait pas de séparation des pouvoirs en Turquie et par conséquent aucune garantie pour la vie, les biens ou l'honneur des citoyens. Les autorités administratives appliquaient à leur guise la peine de mort et la confiscation des biens. Les Turcs comme les chrétiens souffraient de cet état de choses, à la différence que ces derniers étaient entravés dans l'exercice de leur religion en plus des humiliations de toutes sortes qu'ils subissaient en tant que peuple conquis.

La réforme de 1856 décréta l'égalité civile de tous les sujets ottomans sans distinction ; celle de 1839 introduisit un système régulier de collecte des impôts et mit une limite au service militaire obligatoire, toutefois uniquement pour les musulmans. Mais toutes ces réformes laissaient intact le pouvoir absolu du sultan et maintenaient la population écartée de toute vie publique. Les chrétiens, exemptés du service militaire, étaient en outre exclus en pratique de toutes les fonctions publiques, alors que la réforme de 1856 avait reconnu leur droit à l'égalité.

Ce n'est qu'en 1876 que l'on assista à la première grande réforme politique en Turquie : la proclamation de la Constitution parlementaire, ou *Ganouni-Essasi*.

Un diplomate français, le comte Charles de Mouy, a décrit un épisode typique lié à cette proclamation dans la « *Revue des Deux-Mondes* » de février 1900.

À cette époque, une conférence internationale avait été convoquée pour donner une autonomie administrative aux provinces de la Turquie européenne (Bulgarie, Macédoine et Bosnie). Au cours de la séance du 23 décembre 1876, alors que les délégués des différentes puissances étaient sur le point de

---

5 Metternich (Prince de) (1743-1859) Diplomate et homme d'État autrichien. Ministre des Affaires étrangères de 1809 à 1848, il fut le véritable souverain de l'Autriche et l'âme de la contre-révolution européenne à travers la « Sainte-Alliance » entre l'Autriche, la Russie et la Prusse.

6 Guerre de Crimée de 1853-1856 : Conflit pour la domination du Proche-Orient ayant opposé la Russie à une coalition formée par la Grande-Bretagne, la France, la Turquie et la Sardaigne.

7 Le *Hatti Sharif de Gülhane* (« Noble rescrit de la Maison des roses ») est la première réforme transformant le viel empire ottoman, il fut promulgué le 3 novembre 1839 par le Sultan Abdülmejid Ier.

démarrer leurs discussions, des coups de feu furent entendus. Le président de la conférence, le délégué turc Salvat Pacha, se leva alors et annonça solennellement :

— Ces salves marquent la promulgation de la Constitution que le Sultan accorde à son empire. Cet acte change la forme de gouvernement qui a duré six cents ans et inaugure une nouvelle ère de prospérité pour les peuples ottomans.

M. de Mouy ajouta que les plénipotentiaires, non pas surpris car ils s'attendaient à quelque incident, mais très agacés par cette action théâtrale manifestement destinée à les éblouir et à perturber leur ordre du jour, gardèrent un silence glacial... Puis, sans aucune félicitation, et comme si rien ne s'était passé, ils passèrent à l'ordre du jour.

La suite des événements justifia leur méfiance.

Abdul Hamid qui, avant de monter sur le trône, avait fait preuve d'un constitutionnalisme dépassant celui de Mithad Pacha<sup>8</sup>, venu négocier avec lui, profita de la première occasion favorable pour suspendre la Constitution.

Sommes-nous en train d'assister à une répétition de cette vieille comédie ? Nul doute que le sultan n'hésiterait pas à suspendre une seconde fois la Constitution et à jeter ses défenseurs en prison s'ils faisaient preuve de la moindre faiblesse.

Abdul Hamid est en fait l'un des monarques les plus despotiques que l'histoire ait connus. Voici ce qu'écrivait l'ambassadeur de France à Constantinople dans un document officiel du 15 octobre 1881 publié dans le « *Livre Jaune* » :

*« La Porte<sup>9</sup> n'existe plus : c'est même le trait essentiel, le caractère principal du régime qui prévaut actuellement dans l'empire ottoman. Avant Abdul Hamid, le pouvoir du sultan était absolu, mais il s'exerçait par l'intermédiaire de ministres qui jouaient un rôle actif dans le gouvernement, dans l'administration, dans la conduite de la politique extérieure, etc, etc. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les ministres sont de simples garçons de courses censés exécuter sans broncher les ordres du souverain ».*

Après avoir exercé un pouvoir aussi illimité pendant vingt-sept ans, Abdul Hamid peut difficilement tolérer une volonté supérieure à la sienne. Il reste donc le principal adversaire du nouveau régime et ses assurances actuelles n'ont pas plus de valeur que celles de 1876.

Nous savons que le grand architecte de la Constitution de 1876 était Mithad Pacha, qu'il a été déchu en février 1877, exilé en Asie Mineure puis emprisonné, accusé d'avoir détrôné le sultan Abdul Aziz. Mithad Pacha est mort en prison, très probablement empoisonné.

Le premier revers du parti Jeune Turc ne fut pas seulement dû à sa faiblesse numérique mais surtout à sa conception politique erronée. La place accordée aux chrétiens par Mithad Pacha et ses amis dans leur système gouvernemental était tout à fait insuffisante pour les attacher à l'empire ottoman. Les Jeunes Turcs de cette époque laissèrent trop influencer par l'antagonisme racial existant entre musulmans et chrétiens.

Aujourd'hui encore, c'est cet antagonisme qui constitue le principal danger pour la révolution turque, dans la mesure où il est réel et n'a pas seulement une dimension religieuse, mais aussi sociale et économique. Dans les villes, la bourgeoisie est majoritairement catholique, les Turcs étant des

---

8 Ahmet Séfik Mithad Pacha, avant de devenir célèbre comme protagoniste de l'expérience constitutionnelle de 1876, avait été un administrateur provincial progressiste et efficace dans le vilayet danubien (incluant la Bulgarie moderne) dans les années 1860.

9 Il s'agit de la « Sublime Porte », nom donné à la porte d'honneur monumentale du grand vizir à Constantinople et, par extension, nom donné au gouvernement du sultan de l'Empire ottoman.

fonctionnaires et des militaires. Si l'on ajoute à cela l'organisation particulière de la famille turque, fondée sur l'esclavage absolu des femmes, on comprend l'âpreté des luttes entre musulmans et chrétiens, le mépris et la haine qu'ils éprouvent les uns pour les autres. Des siècles de domination sans partage ont renforcé chez les Turcs leur sentiment de supériorité sur les chrétiens, les *ghiaours*, une race d'êtres inférieurs et d'esclaves. C'est la psychologie des classes dominantes turques que les clercs diffusent également dans les classes inférieures maintenues dans l'ignorance la plus crasse. Le fait que seuls les musulmans soient astreints au service militaire a renforcé leurs préjugés raciaux.

Cet antagonisme est en quelque sorte confirmé par une tendance sociologique : la différence de natalité entre Turcs et Chrétiens. Alors que le taux de natalité des Chrétiens est de 41,7 pour mille par an (chiffres officiels du recensement de la Bulgarie), celui des Turcs n'est que de 23,5. C'est le résultat des évolutions sociales divergentes des conquérants et des conquis.

La reconnaissance de cette réalité nous indique que le but de la révolution turque doit être plus élevé que le simple établissement d'un système politique quelconque. Il doit être de hisser un peuple au niveau de la civilisation et de la culture modernes. Il serait puéril de nier que l'élément chrétien en Turquie est beaucoup plus capable d'une vie politique moderne que l'élément turc, et que c'est donc que par une franche alliance avec le premier que le parti réformateur turc trouvera les forces nécessaires à la réalisation de son programme.

L'incompatibilité relative entre la culture musulmane, et surtout la famille musulmane, et un régime de liberté et d'égalité politique et civile n'est pas communément admise. Beaucoup de Turcs la nient, et certains événements semblent les conforter. En effet, l'empressement avec lequel toute la Turquie, y compris ses astrologues et son *Cheik-ul-Islam*, déclarent « sans réserve » son soutien au régime constitutionnel semblerait contredire notre affirmation, s'il n'y avait en réalité une autre explication. Constatons simplement que le foyer de la propagande Jeune Turc se trouvait en Macédoine et que l'explosion du mouvement a coïncidé avec le projet anglo-russe de réformes pour comprendre que les origines du mouvement actuel sont plus nationalistes que démocratiques. Tous se sont emparés de la Constitution comme d'un moyen de sauver la Turquie d'une nouvelle amputation.

Cela ne signifie pas qu'ils ne tiennent pas tous compte des concessions qui doivent être faites pour se réconcilier aux Chrétiens, mais aussi pour donner confiance aux masses populaires turques dans le nouveau régime. En tout cas, une certaine diversité de points de vue à ce sujet existait déjà avant la révolution. Les cercles autour du *Mechveret*<sup>10</sup> montrent des tendances très nationalistes. L'idéal politique de ce groupe est un pouvoir central puissant assisté d'un parlement comme le prévoit la Constitution de 1876.

L'autre faction, regroupée autour du neveu du sultan, Sebah-Edin, et qui a conclu il y a quelques mois une alliance offensive avec les révolutionnaires arméniens, cherche le salut de l'empire dans une fédération des peuples habitant la Turquie. Il est indéniable que le programme démocratique de ce groupe est le seul qui puisse garantir une pratique générale et sincère de la liberté. Il va également à la rencontre non seulement du programme des révolutionnaires arméniens mais aussi de celui des révolutionnaires macédoniens. Les déclarations de ces révolutionnaires, leurs importantes manifestations à Salonique et à Monastir, n'auraient pas suffi à nous assurer de la sincérité de leurs intentions s'il n'existait une autre preuve, c'est-à-dire les luttes souvent sanglantes que se livrent les fédéralistes macédoniens et les partisans macédoniens de l'union avec la Bulgarie. L'assassinat de Sarofos, l'ancien président du comité macédonien de Sofia, n'était qu'un simple incident dans ce conflit fratricide.

Après les récents événements de Turquie, les organisations macédoniennes qui ont des liens avec le comité de Sofia, et donc avec les milieux bulgares officieux, ont déclaré par la voix de leur président

---

10 Le « *Mechveret* » était un courant d'opinion se voulant progressiste autour d'un journal fondé en 1895 à Paris et publié bimensuellement en langue française et turque. Ses animateurs défendaient l'idée selon laquelle la réforme de l'empire devrait commencer par ses élites et non pas par sa base.

actuel, Pintcheff, qu'elles ne voulaient pas faire obstacle à l'œuvre réformatrice des Jeunes Turcs. L'établissement d'un régime de liberté en Turquie est une nécessité si vitale pour tous ses peuples que personne n'ose prendre ouvertement la responsabilité de s'y opposer. Néanmoins, les gouvernements des pays balkaniques, ainsi que les diplomaties russe, allemande et autrichienne, tout en faisant des déclarations favorables aux changements actuels, verraient d'un très bon œil l'échec du mouvement réformateur. Son succès dresserait en effet des obstacles à leurs politiques d'expansion territoriale ou économique.

Il faut espérer que toutes les intrigues de l'étranger et toutes les résistances intérieures seront vaincues par la coopération de plus en plus étroite des Jeunes Turcs avec les éléments chrétiens démocratiques. Les premiers doivent comprendre que sans l'aide des seconds, et donc sans un régime d'égalité absolue entre Turcs et Chrétiens, l'œuvre de rénovation de la Turquie est impossible. De leur côté, les Chrétiens doivent être convaincus qu'il est de leur intérêt le plus immédiat d'aider les Turcs à créer des conditions de vie modernes, honnêtement et sans aucune pensée séparatiste ; sinon, c'est le retour au régime des massacres, de la misère et de la tyrannie pour les peuples de l'empire turc.